

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DOUAI - 5952 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/08/2026 - 3881 - 2020 B 00680 - 890 163 652 - 2P CLEMAR

2026 B 00680

29 JUL. 2026

F 26108 / 14019

SAS 2P CLEMAR Carrefour MARKET

Exercice clos le 31/08/2025

Bilan actif

D2026/3881

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A
L'ORIGINAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	2 548	880	1 668	2 517
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 968	8 182	5 785	5 424
Autres immobilisations corporelles	4 680	349	4 331	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 300		30 300	30 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 496	9 412	42 084	38 242
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	767 008		767 008	752 087
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	66 858		66 858	65 418
Autres créances	481 047		481 047	550 182
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	140 328		140 328	48 772
Charges constatées d'avance (3)	15 906		15 906	9 772
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 471 146		1 471 146	1 426 231
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 522 642	9 412	1 513 230	1 464 473
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	117 613	78 769
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 203	38 844
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	174 817	128 613
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 259
Emprunts et dettes financières diverses (3)	165 575	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	849 103	1 052 215
Dettes fiscales et sociales	318 961	276 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 773	6 087
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 338 414	1 335 859
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 513 230	1 464 473
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 338 414	1 335 859
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		1 259
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 988 316		11 988 316	11 640 309
Production vendue (biens)	1 160 133		1 160 133	1 043 158
Production vendue (services)	51 347		51 347	41 446
Chiffre d'affaires net	13 199 795		13 199 795	12 724 913
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			41 500	31 262
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 549	18 603
Autres produits			6 079	2 063
Total produits d'exploitation (I)			13 262 923	12 776 841
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			11 205 297	10 835 578
Variations de stock			-14 921	34 145
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 031 331	1 029 323
Impôts, taxes et versements assimilés			90 830	74 810
Salaires et traitements			898 641	845 660
Charges sociales			214 648	185 741
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 947	1 916
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 600
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 866	9 042
Total charges d'exploitation (II)			13 439 639	13 019 815
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-176 716	-242 974
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 616	2 215
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 616	2 215
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 616	-2 215
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-181 332	-245 189

Compte de résultat (suite)

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	239 000	296 863
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	239 000	296 863
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		67
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		67
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	239 000	296 796
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 465	12 763
Total des produits (I+III+V+VII)	13 501 923	13 073 704
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 455 720	13 034 860
BENEFICE OU PERTE	46 203	38 844
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	19 744	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

La société a reçu de la part de son franchiseur, la société CSF, des produits accessoires complémentaires exceptionnels pour un total de 239 000€ HT qui ont été provisionnés parmi les produits à recevoir de l'exercice en date du 31 août 2026.

La société a réalisé des dons alimentaires aux associations pour un montant de 8 434€ au cours de l'exercice, lui octroyant une réduction d'impôt au titre du mécénat de 60% des dons, dans la limite de 20 000€ ou 5 pour mille du chiffre d'affaires, soit 5 061€.

Autres éléments significatifs

A la suite de la transmission unisverselle du patrimoine de la société 2PMG LOC au sein de la société mère 2P HOLDONG, la société 2P CLEMAR, également filiale de cette holdong, a repris en son nom les contrats de crédit-baux de la société 2PMG LOC à partir de septembre 2025, pour 5 véhicules.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2P CLEMAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 1 513 230 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 203 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 548			2 548
Immobilisations incorporelles	2 548			2 548
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 858	3 109		13 968
- Installations générales, agencements aménagements divers		4 680		4 680
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 858	7 789		18 648
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 300			30 300
Immobilisations financières	30 300			30 300
ACTIF IMMOBILISE	43 706	7 789		51 496

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31	849		880
Immobilisations incorporelles	31	849		880
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 434	2 749		8 182
- Installations générales, agencements aménagements divers		349		349
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 434	3 098		8 532
ACTIF IMMOBILISE	5 464	3 947		9 412

Notes sur le bilan

Actif circulant**Produits à recevoir**

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	38 902
FOURNISSEURS- RISTOURNES DE LA RFF	34 149
PROV RIST PROGRESSIVE CRF MARKET	19 177
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	286 800
Total	379 028

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Notes sur le bilan

Dettes**Charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	48 337
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	1 635
DETTES PROVISION CONGES PAYEES	75 616
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	4 600
PROVISION 13EME MOIS	40 682
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYEES	17 311
CHGS SOCIALES / 13 MOIS	10 170
CHGES SOCIALES S/ PRIMES INTERRESS	1 104
CFE COTIS. FONCIERE DES ENTREPRISES	14 762
CVAE COTIS. VALEUR AJOUTEE DES ENTR	1 920
TAXE APPRENTISSAGE	511
TASCOM	27 632
PROVISION POUR AVANTAGES A PAYER	4 773
Total	249 054

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	6 195		
MADIC ENTRETIEN STATION	1 067		
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 125		
ASSURANCE MULTIRISQUE	6 061		
LOCATIONS MOBILIÈRES D AVANCE	37		
CCA ENTRETIEN MATERIEL FROID	911		
CCA ENTRETIEN MATERIEL DIVERS	511		
Total	15 906		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 159 898		1 159 898
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	235		235
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 778		2 778
Ventes de marchandises	11 988 316		11 988 316
Produits des activités annexes	48 568		48 568
TOTAL	13 199 795		13 199 795

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 6 600 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 67 761 Euro

On notera que notre société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel.

Aucune provision n'a été comptabilisée du fait de son caractère incertain.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

2P CLEMAR

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 158 rue Ambroise Croizat – 59450 SIN LE NOBLE

890 163 652 RCS DOUAI

**TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTION DE RÉSULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MAI 2026**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 46 203,00 €, de la manière suivante :

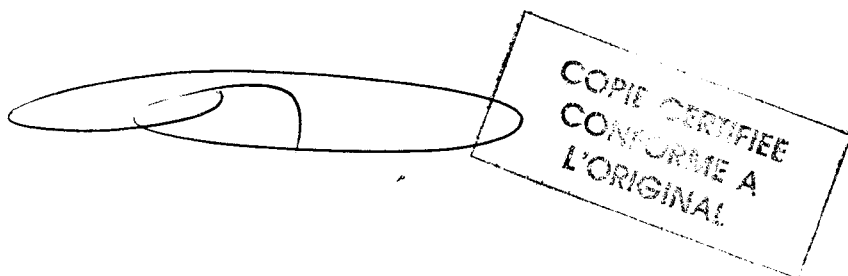
A la réserve facultative pour..... 46 203,00 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2026

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La Présidente



COPIE CERTIFIEE
CONFORME A
L'ORIGINAL

SAS 2P CLEMAR
S.A.S au Capital de 10 000 €
158 RUE AMBROISE CROIZAT
59450 SIN LE NOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice Clos au 31 Aout 2025

FF CONSEILS ET AUDIT
1015 Avenue de la République
59700 Marcq en Baroeul
Tél : 03.20.73.68.68 contact@cabinetfinet.fr
SIRET : 900 119 900 00018 APE : 6920Z

2P CLEMAR
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 158 RUE AMBROISE CROIZAT
59450 SIN LE NOBLE

RCS DOUAI 890 163 652

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/08/2025

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2P CLEMAR relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2P CLEMAR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2P CLEMAR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette

FF CONSEILS ET AUDIT

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel de Douai

APE 6920Z SIRET 900 119 900 00018
1015 Avenue de la République
59700 Marcq-en-Barœul

Téléphone 03.20.73.68.68
contact@cablnetfinet.fr

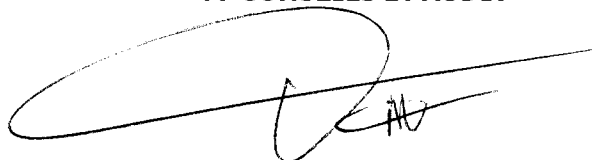
appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marcq-en-Barœul le 21 mai 2026

Le Commissaire aux comptes

FF CONSEILS ET AUDIT



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 548	880	1 668	2 517
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 968	8 182	5 785	5 424
Autres immobilisations corporelles	4 680	349	4 331	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 300		30 300	30 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 496	9 412	42 084	38 242
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	767 008		767 008	752 087
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	66 858		66 858	65 418
Autres créances	481 047		481 047	550 182
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	140 328		140 328	48 772
Charges constatées d'avance (3)	15 906		15 906	9 772
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 471 146		1 471 146	1 426 231
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 522 642	9 412	1 513 230	1 464 473
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	117 613	78 769
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 203	38 844
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	174 817	128 613
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 259
Emprunts et dettes financières diverses (3)	165 575	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	849 103	1 052 215
Dettes fiscales et sociales	318 961	276 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 773	6 087
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 338 414	1 335 859
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 513 230	1 464 473
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 338 414	1 335 859
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		1 259
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 988 316		11 988 316	11 640 309
Production vendue (biens)	1 160 133		1 160 133	1 043 158
Production vendue (services)	51 347		51 347	41 446
Chiffre d'affaires net	13 199 795		13 199 795	12 724 913
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			41 500	31 262
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 549	18 603
Autres produits			6 079	2 063
Total produits d'exploitation (I)			13 262 923	12 776 841
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			11 205 297	10 835 578
Variations de stock			-14 921	34 145
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 031 331	1 029 323
Impôts, taxes et versements assimilés			90 830	74 810
Salaires et traitements			898 641	845 660
Charges sociales			214 648	185 741
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 947	1 916
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 600
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 866	9 042
Total charges d'exploitation (II)			13 439 639	13 019 815
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-176 716	-242 974
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 616	2 215
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 616	2 215
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 616	-2 215
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-181 332	-245 189

Compte de résultat (suite)

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	239 000	296 863
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	239 000	296 863
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		67
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		67
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	239 000	296 796
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 465	12 763
Total des produits (I+III+V+VII)	13 501 923	13 073 704
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 455 720	13 034 860
BENEFICE OU PERTE	46 203	38 844
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	19 744	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

La société a reçu de la part de son franchiseur, la société CSF, des produits accessoires complémentaires exceptionnels pour un total de 239 000€ HT qui ont été provisionnés parmi les produits à recevoir de l'exercice en date du 31 août 2026.

La société a réalisé des dons alimentaires aux associations pour un montant de 8 434€ au cours de l'exercice, lui octroyant une réduction d'impôt au titre du mécénat de 60% des dons, dans la limite de 20 000€ ou 5 pour mille du chiffre d'affaires, soit 5 061€.

Autres éléments significatifs

A la suite de la transmission unisverselle du patrimoine de la société 2PMG LOC au sein de la société mère 2P HOLDONG, la société 2P CLEMAR, également filiale de cette holdong, a repris en son nom les contrats de crédit-baux de la société 2PMG LOC à partir de septembre 2025, pour 5 véhicules.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2P CLEMAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 1 513 230 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 203 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 548			2 548
Immobilisations incorporelles	2 548			2 548
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 858	3 109		13 968
- Installations générales, agencements aménagements divers		4 680		4 680
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 858	7 789		18 648
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 300			30 300
Immobilisations financières	30 300			30 300
ACTIF IMMOBILISE	43 706	7 789		51 496

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31	849		880
Immobilisations incorporelles	31	849		880
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 434	2 749		8 182
- Installations générales, agencements aménagements divers		349		349
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 434	3 098		8 532
ACTIF IMMOBILISE	5 464	3 947		9 412

Notes sur le bilan

Actif circulant***Produits à recevoir***

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	38 902
FOURNISSEURS- RISTOURNES DE LA RFF	34 149
PROV RIST PROGRESSIVE CRF MARKET	19 177
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	286 800
Total	379 028

Capitaux propres***Composition du capital social***

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Notes sur le bilan

Dettes**Charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	48 337
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	1 635
DETTE PROVISION CONGES PAYEES	75 616
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	4 600
PROVISION 13EME MOIS	40 682
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYEES	17 311
CHGS SOCIALES / 13 MOIS	10 170
CHGS SOCIALES S/ PRIMES INTERRESS	1 104
CFE COTIS. FONCIERE DES ENTREPRISES	14 762
CVAE COTIS. VALEUR AJOUTEE DES ENTR	1 920
TAXE APPRENTISSAGE	511
TASCOM	27 632
PROVISION POUR AVANTAGES A PAYER	4 773
Total	249 054

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	6 195		
MADIC ENTRETIEN STATION	1 067		
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 125		
ASSURANCE MULTIRISQUE	6 061		
LOCATIONS MOBILIÈRES D AVANCE	37		
CCA ENTRETIEN MATERIEL FROID	911		
CCA ENTRETIEN MATERIEL DIVERS	511		
Total	15 906		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 159 898		1 159 898
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	235		235
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 778		2 778
Ventes de marchandises	11 988 316		11 988 316
Produits des activités annexes	48 568		48 568
TOTAL	13 199 795		13 199 795

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 600 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 67 761 Euro

On notera que notre société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel.

Aucune provision n'a été comptabilisée du fait de son caractère incertain.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Greffé du Tribunal de Commerce
Registre du Commerce et des Sociétés
66 rue Saint Julien – BP 829
59508 DOUAI CEDEX

Lille, le 28 juillet 2026

Référence **ELB/FDM/KEA**
Objet **Dépôts comptes annuels – ex 31/08/2025**
SAS 2P CLEMAR – 890 163 652 RCS DOUAI

Grant Thornton
91 rue Nationale
59045 Lille Cedex France
T + 33 (0) 3 20 30 26 26

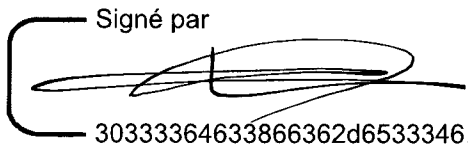
Monsieur le Greffier,

Pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous références, les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/08/2025
- le texte de la résolution d'affectation du résultat soumise et adoptée à l'assemblée,
- le rapport du Commissaire aux Comptes.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme de 2 chèques de 47,63 euros n°2689871 en règlement de cette formalité et **d'adresser le récépissé de dépôt et la facture au nom de la société à l'adresse de notre cabinet GRANT THORNTON de Lille.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Signé par

30333364633866362d6533346...

Elodie Bouquet
Responsable du service juridique

Signé par

36643732653932352d3462656...

Florence Dhaussy
Expert-Comptable Associée